VENTES POUR TAXES

(Suite de la 3me Page)

EDW. PURCELL—
No. 1033—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$2.75
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'ilet No. 601 borné par les rues Elmira, Desire, Robert et Villere, mesurant 28 pieds 6 pouces de face à la rue Elmire, par 120 pieds en profondeur.

VEUVE J. H. RHODES—
No. 1325—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$1.65
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 24 à 28, dans l'ilet No. 8, borné par les rues Farragut, Socrates, Lawrence et Nelson, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Farragut sur 110 pieds de profondeur.

T. GEORGE RICHIE—
No. 62—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$17.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. C. 7 dans l'ilet No. 473 borné par les rues Perdido, Bolivar, Bertrand et Gravier, mesurant 30 pieds de face à la rue Perdido par 121 en profondeur.

MME M. ANNIE RICHARDSON—
No. 259—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$35.20
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 1er District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 5 et 6 dans l'ilet No. 557 borné par les rues Tonti, Rocheblave, Tulane et Gravier, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Gravier par 120 pieds en profondeur.

MME MARIE ROBERTSON—
No. 912—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme terrain No. Pt. 6 dans l'ilet No. 1177 borné par les rues Annette, St. Anthony, Miro et Tonti, mesurant 30 pieds de face à la rue Annette par 128 pieds en profondeur.

JAS. B. ROSSER—
No. 105—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier Districe de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme terrain No 8 dans l'ilet No. 108 borné par les rues Felicity, Chippewa, annunciation et Market, mesurant 32 pieds de face à la rue Felicity par 86 pieds sur une ligne de côté et 102 pieds sur l'autre ligne.

D. W. RHODES—
No. 80—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$88.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrains Nos 1-2-21-22, dans l'ilet No. 341 borné par les rues Howard, Liberty, Poydras et Perdido, mesurant 52 pieds 3 pouces de face à la rue Perdido par 90 pieds 10 pouces en profondeur et formant le coin des rues Perdido et Howard.

D. W. RHODES—
No. 79—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$33.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos, 24-31, dans l'ilet No. 340 borné par les rues Howard, Liberty, Gravier et Perdido, mesurant 28 pieds 10 pouces de face à la rue Howard par 106 pieds 7 pouces en profondeur.

MME CATH. ROBERTSON—
No. 54—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier Districe de la ville de la Nouvelle-Orléans,—désigné comme terrain No. 9 dans l'ilet No. 383, borné par les rues Robertson, Freret, Erato et Thalie, mesurant 31 pieds onze pouces de face à la rue Robertson par 100 pieds en profondeur.

JAS SCALLEN REALTY CO—
No. 453—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$83.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second Districe de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 15 dans l'ilet No. 111 borné par les rues Gov. Nicholls, St. Claude, Rempart et Ursulines, mesurant 42 pieds 6 pouces de face à la rue Gov. Nicholls par 85 pieds 2 pouces en profondeur et forme le coin des rues Gov. Nicholls et St. Claude.

T. O. STARKE—
No. 64—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$9.90
Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme 1-4 d'ilet No. 492, borné par les rues Broad, White, Erato et Jefferson Line.

T. O. STARKE—
No. 63—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$8.80
Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme 1-4 d'ilet No. 644, borné par les rues Gayoso, Salcedo, Calliope et Jefferson Line.

T. O. STARKE—
No. 155—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$132.00
Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme Fol. 226, borné par la fleuve Mississipi à la ligne de la plantation Livaudais, mesurant 125 arpents.

SAVINGS AND HOMESTEAD ASSOCIATION—
No. 1651—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$99.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 52 dans Faubourg 9, borné par les rues Lowerline, Oak, Plum et Pine, mesurant 44 pieds de face à la rue Lowerline sur 121 pieds 6 pouces de profondeur.

H. AUBRY SWASSEY—
No. 1566—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain K ou pt. 10 dans l'ilet H. V. 17, borné par les rues Arabella, Laurel, Patton et Nashville Avenue, mesurant 22 pieds, 14 pouces et 4 lignes de face à la rue Arabella sur 120 pieds de profondeur.

MME C. SPEAR ET MAUDE E. SPEAR—
No. 1140—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$39.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'ilet No. 377, borné par les rues Jackson, Magnolia, Clara et Philip, mesurant 85 pieds 8 pouces de face à la rue Jackson sur 32 pieds 2 pouces de profondeur, et formant le coin des rues Jackson et Magnolia.

O. H. SCHNEIDER—
No. 60—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$15.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'ilet No. 487, borné par les rues Erato, Roman, Prieur et Thalia, mesurant 30 pieds de face à la rue Erato sur 127 pieds de profondeur.

VEUVE FRANK ST. PE—
No. 1524—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 10 dans l'ilet No. 663, borné par les rues Clara, Valence, Upperline et Magnolia, mesurant 30 peids de face à la rue Clara sur 56 pieds de profondeur, et formant le coin des rues Valence et Clara.

W. L. STEVENSON—
No 708—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'ilet No. 1217, borné par les rues Painters, Franklin, Tonti et Virtue, mesurant 29 jieds de face à la rue Painters sur 115 pieds 5 pouces de profondeur.

VENTES POUR TAXES

WIEL SINCLAIR—
No. 175—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'ilet No. 460, borné par les rues Claiborne, Lafayette, Derbigny et Cypress, mesurant 36 pieds de face à la rue Claiborne sur 100 pieds de profondeur, et formant le coin des rues Claiborne et Lafayette.

GEO. STEEN—
No. 1638—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$39.60
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrains pt. 12-13 dans l'ilet No. O. V. 17, borné par les rues Audubon, Magazine, Leake et Broadway, mesurant 60 pieds de face à la rue Audubon sur 90 pieds de profondeur.

VEUVE PHILIP SORBET—
No. 615—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$44.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y truovent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. D 12 dans l'ilet No. 373, borné par les rues Dumaine, Dupre, White et Ste-Anne, mesurant 31 pieds 8 pouces de face à la rue Dumaine sur 120 pieds de profondeur.

SOUTHERN REALTY AND REG. CO.—
No. 723—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$6.60
Un certain ilet et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet No. 5034, borné par les rues Painters, Arts, Edinburg et Mexico.

SOUTHERN REALTY AND REG. CO—
No. 837—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$6.60
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 10-11 dans l'ilet No. 654, borné par les rues Clouet, Robertson, Louisa et Claiborne, mesurant 62 pieds de face à la rue Clouet sur 120 pieds de profondeur; terrain 10 formant le coin des rues Clouet et Robertson.

DAVID SCULLY—
No. 1087—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$77.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain A dans l'ilet No. 205, borné par les rues St-Andrew, Coliseum, Prytania et Ste-Mary, mesurant 37 pieds 4 pouces de face à la rue Ste.Andrew sur 117 pieds 2 pouces de profondeur.

HERITIERS DE SAMUEL SUAREZ ET EPOUSE—
No. 840—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$4.40
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 15-16 dans l'ilet No. 657, borné par les rues Desire, Eleonore, Robertson et Claiborne, mesurant 57 pieds de face à la rue Desire sur 120 pieds de profondeur.

S. L. ST. CYR—
No. 941—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'ilet No. 4501, borné par les rues Hope, Bourbon, St-Anthony et Law, mesurant 54 pieds de face à la rue Hope sur 150 pieds de profondeur.

CHAS. OLIVIER SAWTELLE—
No. 894—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième Districe de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'ilet No. 2001 borné par les rues Bartholomew, Mazant, Treasure et Benefit.

MME MARY SCHAEFFER—
No. 661—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième Districe de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'ilet No. 491 borné par les rues Spain, Marais, Urquhart et St Roch, mesurant 35 pieds de face à la rue Spain par 117 pieds de profondeur.

SUCCESSION JOS. SCHAEFER—
No. 652—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$33.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième Districe de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'ilet No. 275 borné par les rues Spain, Burgundy, St. Roch et Rempart, mesurant 60 pieds de face à la rue Spain par 129 pieds en profondeur et formant le coin des rues Spain et Bourgogne.

GERHARD SANDBRINK—
No. 793—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$50.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième Districe de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 10 dans l'ilet No. 285 borné par les rues Desire, Rempart, Piety et Bourgogne mesurant 54 pieds de face à la rue Desire par 120 pieds en profondeur et forme le coin des rues Desire et Rempart.

J. JNO. SCHNELLER—
No. 339—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$35.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. S. Pt. 7 à 15 dans l'ilet No. 330, borné par les rues Rocheblave, Bienville, Dorgenois et Iberville, mesurant 2 pieds de face à la rue Rocheblave par 123 pieds en profondeur sur une ligne par 121 pieds sur l'autre ligne en profondeur.

M. JNO. SHERIDAN—
No. 246—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$13.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 20 dans l'ilet No. 607, borné par les rues Broad, White, Canal et Cleveland, mesurant 30 pieds 5 pouces de face à la rue Broad, par 132 pieds 6 pouces en profondeur et formant le coin des rues Broad et Cleveland.

M. JNO SHERIDAN—
No. 245—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 29 dans l'ilet No. 551 borné par les rues Tonti, Rocheblave, Palmyra et Cleveland, mesurant 27 pieds 1 pouce de face à la rue Tonti par 148 pieds 11 pouces en profondeur.

M. JNO SHERIDAN—
No. 244—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$13.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné, comme terrain No 12 dans l'ilet No. 551 borné par les rues Tonti, Miro Palmyra et Cleveland, mesurant 32 pieds de face à la rue Tonti, par 108 pieds 3 pouces en profondeur.

MME JAS. SMITH—
No. 1001—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1-2 de 13 dans l'ilet No. 261, borné par les rues Champs Elysées, Français, Dauphine et Bourgogne, mesurant 15 pieds 11 pouces de face à la rue par 127 pieds en profondeur.

LOUIS SPIRO—
No. 16—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$35.90
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 24-25 dans l'ilet No. 105 borné par les rues Bellcastle, Tchoupitoulas, Annunciation et Dufossat, mesurant 62 pieds 7 pouces de face à la rue Bellcastle par 15 pieds en profondeur.

MICHAEL SCHMIDT—
No. 843—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$17.60
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos 1 et 2 dans l'ilet No. 722 borné par les rues France, Claiborne, Derbigny et Lesseps, mesurant chacun 108 pieds en profondeur. Le lot ter forme le coin du rues France et Claiborne.

VENTES POUR TAXES

THE SOUTHERN LAND CO.
No. 395—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$30.80
Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans désignés comme terrains Nos. 31 et 33 dans l'ilet No. 470 borné par les rues Audubon Boulevard, Block, mesurant chacun 30 pieds en face du Audubon Boulevard par 153 pieds en profondeur.

THE SOUTHERN LAND CO.
No. 396—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$30.80
Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrains Nos. 35 et 37 dans l'ilet No. D. V. F. 170, borné par les rues Audubon Boulevard, Block A et mesurant chacun 30 pieds en face de Audubon Boulevard par 153 pieds en profondeur.

A. P. SCHROEDER—
No. 154—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$17.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'ilet No. 447 borné par les rues bande Johnson à Thalia, Galvez et Melpomene, mesurant 29 pieds 3 pouces de face par 178 pieds 6 pouces en profondeur sur une ligne par 108 pieds sur l'autre côté de la ligne.

MANUEL TURNER—
No. 745—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$4.40
Un certain terrain et am liorations qui s'y trouvent, situ dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 18 dans l'ilet No. 123, borne par les rues Royal, Chartres, Sisters et Jordan, mesurant 29 pieds 2 pouces de face à la rue Royal sur 150 pieds de profondeur.

MME CHAS J. TARUT JR.—
No. 15—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$46.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 27 dans l'ilet No. 440, borné par les rues Thalia, Constance, Magazine et Erato, mesurant 31 pieds 10 pouces de face à la rue Thalie par 81 pieds 7 pouces en profondeur.

JAS. TREBUQUET—
No. 452—Pour taxes de la ville de l'année 1912 montant à....$17.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme terrain No. 13 dans l'ilet No. 109, borné par les rues Barracks, Rempart, St. Claude et Esplanade, mesurant 23 pieds de face à la rue Barracks par 50 pieds en profondeur.

SAML C. THESEN—
No. 919—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$23.60
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 1 et 2 dans l'ilet No. 1133, bornés par les rues D'Abadie, Miro, St. Bernard, mesurant 33 pieds de face à la rue D'Abadie par 102 pieds en profondeur. Lot 1 formant le coin des rues d'Abadie et Miro.

SAML. E. THESAN—
No. 923—Pour taxes de ville de la'nnée 1912 montant à....$15.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans de Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 10 dans l'ilet No. 1184, borné par les rues Miro, D'Abadie, Onzaga et Tonti, mesurant 30 pieds de face à la rue Miro, par 118 pieds en profondeur.

SAML. L. THESAN—
No. 924—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$19.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 13 dans l'ilet No. 1184, borné par les rues Miro, D'Abadie, Onzaga et Tonti, mesurant 31 pieds de face à la rue Miro, par 118 pieds en profondeur et formant le coin des rues Miro et d'Abadie.

L. A. TIEMAN—
No. 879—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$8.80
Onze certains terrains et améliorations dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos 1 à 11 dans l'ilet No. 1446, borné par les rues France, Mazant, Miro et Tonti, mesurant 341 pieds de face à la rue France par 80 pieds de profondeur.

MME B. C. TIMKEN—
No. 650—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$26.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 4 dans l'ilet No. 257, borné par les rues Dauphine, Burgundy, St. Roch et Spain mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine par 127 pieds en profondeur.

GEO. H. THOMPSON—
No. 556—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$176.00
Certain terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. — dans l'ilet No. 580, borné par les rues Canal, Alexandria, Murat et Iberville, mesurant 62 pieds de face à la rue Canal par 120 pieds en profondeur.

MME PAT TOBIN—
No. 86—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$16.50
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 25 dans l'ilet No. 518 borné par les rues Galvez, Johnson, Perdido et Gravier, mesurant 30 pieds de face à la rue Galvez par 100 pieds en profondeur.

VEUVE M. O. THOMAS—
No. 842—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$2.75
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terran No. 4 dans l'ilet No. 686, borné par les rues Benton, Gordon, Robertson et Claiborne, mesurant 30 pieds de face à la rue Benton sur 120 pieds de profondeur.

UNITED STATES LAND CO. LTD.—
No. 376—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 3 dans l'ilet No. 1301, borné par les rues Hope, New Orléans Allen et Law, mesurant 64 pieds de face à la rue New Orléans par 100 pieds en profondeur.

UNITED STATES LAND CO. LTD.—
No. 349—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme terrain No. 1 dans l'ilet No. 1372, borné par les rues Allen, Law, Dorgenois et Annette mesurant 30 pieds de face à la rue Dorgenois par 100 pieds 10 pouces en profondeur.

UNITED STATES LAND CO. LTD.—
No. 347—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$8.80
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 1 et 2, dans l'ilet No. 1330, borné par les rues Bourbon, Rocheblave, Dorgenois et Touro, mesurant 64 pieds de face à la rue Bourbon par 128 pieds en profondeur et formant le coin des rues Bourbon et Dorgenois.

UNITED STATES LAND CO. LTD.—
No. 348—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$4.40
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 18 et 19, borné par les rues Allen, Rocheblave, Dorgenois et Annette, mesurant 66 pieds de face à la rue Allen par 100 pieds en profondeur et formant le coin des rues Allen et Dorgenois.

UNITED STATES LAND CO. LTD.—
No. 374—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$33.00
Dix certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos 11 à 20 dans l'ilet No. 1375, borné par les rues Bourbon, Law, Dorgenois et Touro, diverses mesures. Le lot 13 forme le coin des rues Toura et Law.

VENTES POUR TAXES

UNITED STATES LAND CO., LTD.—
No. 349—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$4.40
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 7 et 8 dans l'ilet No. 4178, borné par les rues Annette, Miro, Tonti et Allen, mesurant 63 pieds de face à la rue Annette par 180 pieds en profondeur et formant le coin des rues Annette et Tonti.

MR ET MME PAUL VASQUEZ—
No. 216—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$39.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme terrain No. A 10 dans l'ilet No. 768, borné par les rues Hennessey, Baudin, Solomon et d'Hemecourt, mesurant 39 pieds de face à la rue Hennessey par 84 pieds en profondeur et formant le coin des rues Hennessey et Baudin.

PIERRE VIDOU—
No. 74—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$44.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme terrain No 24 dans l'ilet No. 297, borné par les rues Saratoga, Perdido, Rempart et Poydras, mesurant 26 pieds de face à la rue Saratoga sur 127 pieds de profondeur.

FERNAND VEZOUX—
No. 1324—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$1.10
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situe dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 7-8 dans l'ilet No. 4, borné par les rues Farragut, De Armas, Socrates et Kohn Line, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Farragut sur 118 pieds de profondeur.

CHAS WAGNER—
No. 440—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$57.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 11 dans l'ilet No. 55, borné par les rues Royale, Bourbon, Hôpital, et Ursulines, mesurant 24 pieds 2 pouces de face à la rue Royale sur 103 pieds de profondeur.

JAS. D. WARBURG—
No. 210—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$77.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme terrain No. Pt. 18 dans l'ilet No. 756, borné par les rues Cleveland, Carrollton, Pierce et Canal, mesurant 101 pieds de face à la rue Cleveland par 35 pieds en profondeur, et forme le coin des rues Cleveland et Carrollton Ave.

THOS. WATKINS—
No. 1168—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$8.80
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. R. 17, C. B. 7-20-22 dans l'ilet No. 457, bornés par les rues Tonti, Miro, Quatrième et Washington, mesurant terrain R. 17 32 pieds de face à la rue Tonti sur 135 pieds de profondeur; terrain C. B. 7-20-22 mesurant 82 pieds de face à la rue Quatrième sur 113 pieds de profondeur.

GEO. E. WINK—
No. 851—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$11.00
Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une portion de terre dans l'ilet No. 728, borné par les rues Independence, Congress, Claiborne et Derbigny.

J. B. WILKENSON—
No. 795—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$26.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 6 dans l'ilet No. 294, borné par les rues France, Lesseps, Burgundy et Rampart, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue France sur 113 pieds 10 pouces de profondeur.

MME ANNA E. WILLIAMS—
No. 107—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$55.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, désignés comme lots Nos. 5-6 dans l'ilet No. 613, borné par les rues Gravier, White, Dupre et Tulane, et mesurant chacun 28 pieds de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur.

C. WILLIS—
No. 1169—Pour taxeas de ville de l'année 1912 montant à....$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'ilet No. 458, borné par les rues Troisième, Quatrième, Miro et Tonti, mesurant 29 pieds 4 pouces de face à la rue Troisième sur 127 pieds de profondeur.

E. WRIGHT ET B. BUTLER—
No. 1340—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$1.43
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 61-62 dans l'ilet No. Fol. 277, borné par le chemin public Leesburg, mesurant chacun 40 pieds de face au chemin public sur 126 pieds de profondeur.

JACOB PHILIP WOLFE—
No. 1098—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$61.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 3 dans l'ilet No. 235, borné par les rues Carondelet, St-Charles, Philip et Jackson, mesurant 30 pieds de face à la rue Carondelet sur 120 pieds 3 pouces de profondeur.

QUAKER REALTY CO.—
No. 265—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$2.75
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 18 dans l'ilet No. 1386, borné par les rues Hunters, Franklin, Dorgenois et Lawrence, mesurant 31 pieds de face à la rue Franklin sur 101 pieds de profondeur.

THOMPSON WALKER—
No. 1634—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$99.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'ilet No. B. V. fo. 174, borné par le Boulevard Audubon et Carré E, mesurant 45-130 pieds de face au Boulevard Audubon par 135-188 pieds de profondeur.

HARRY WAGNER—
No. 722—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$1.10
Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situ s dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains 46-48 dans l'ilet No. 4405, borné par les rues Deers, Rabbit, Mindes et Orus, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Deers sur 120 pieds de profondeur.

R. H. WAGNER—
No. 869—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$26.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No 1 C. dans l'ilet No. 739, borné par les rues Louisa, Piety, Claiborne et Derbigny, mesurant lot 4-33 pieds de face à la rue Louisa par 116 pieds 7 pouces en profondeur, lot C mesure 33 pieds de face à la rue Piety par 113 pieds 7 pouces en profondeur.

JULIEN WEBSTER—
No. 981—Pour taxes de ville de d'année 1912 montant à....$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 10 dans l'ilet No. 1163, borné par les rues Tonti, D'Abadie, St. Bernard, Miro et Aubrey, mesurant 30 pieds de face à la rue Tonti par 132 pieds en profondeur.

VENTES POUR TAXES

JAS. WILKINSON—
No. 636—Pour taxes do ville de l'année 1912 montant à....$61.60
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 17 et pt. 18 dans l'ilet No. 592, borné par les rues Murat, Olympia, Toulouse et St. Pierre, mesurant, lot 17, 30 pieds 10 pouces de face à la rue Murat par 120 pieds en profondeur, lot 18 mesure 14 pieds 2 pouces rue Meurat par 120 pieds en profondeur.

MME D. S. WINN—
No. 285—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$44.00
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. B Pt. 20,21 C. Pt. 20, 21 dans l'ilet No. 404 borné par les rues Gasquet, Robertson, Claiborne et Canal, mesurant B. 20-21 45 pieds 2 pouces de face à la rue Gasquet par 106 pieds 6 pouces en profondeur, C. 20-21 mesure 17 pieds 9 pouces de face à la rue Gasquet sur 106 pieds 6 pouces en profondeur.

JOHN WILLIAMS—
No. 406—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$33.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 4 dans l'ilet No. 613, borné par les rues Gravier, White, Dupre, et Tulane, mesurant 28 pieds de face à la rue Gravier par 120 pieds en profondeur.

YORK REALTY CO. LTD—
No. 600—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$26.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'ilet No. 298, borné par les rues St. Peter, Carondelet Walk, Miro et Tonti mesurant 30 pieds de face à la rue St. Peter par 100 pieds en profondeur.

MLLE ELISE C. ZIEGLER—
No. 126—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$88.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. F. 22 dans l'ilet No. 195, borné par les rues St. Charles, Prytania, Terpsichore et Euterpe, mesurant 23 pieds 9 pouces de face à la rue St. Charles Ave, par 127 pieds 10 pouces en profondeur.

JNO. J. ZOZLLINGER—
No. 205—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à....$26.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 33 dans l'ilet No. 750, borné par les rues D'Hemecourt, Scott, Pierce et Ulloa, mesurant 23 pieds de face à la rue D'Hemecourt par 159 pieds 10 pouces en profondeur.

AVIS AUX CREANCIERS HYPOTHECAIRES DE LA VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS

Bureau du Trésorier.

De la Ville de la Nouvelle Orléans.

Conformément à la section 63 de l'acte No. 85 de 1888, et aux lois qui pourvoient à tels cas, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans la ville de la Nouvelle Orléans, sur lesquelles n'auraient pas été payées les taxes de l'année 1911 et années précédentes que j'en commencerai la vente, à la porte de la Maison de Cour LUNDI 27 avril, 1914, et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal conformément à la loi préparatoire à telles ventes. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs droits.

A. G. RICKS,
Commissaire des Finances Publiques.

Au dit jour je vendrai telles portions de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs et dans le cas où le dit débiteur ne désignerait pas une somme suffisante de propriétés, je vendrai tout de suite et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée de tout débiteur à un acquéreur quelconque pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. Les ventes se feront sans estimation au comptant contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété, et en payant en outre 20 pour cent et les dépens et pénalités ajoutées.

A. G. RICKS,
Commissaire des Finances Publiques.
mars 26—avril 1 8 15 22

PAR CARRERE & CARRERE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jean Marie Laporte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,427 — Division C — Par ERNEST A. CARRERE, Encanteur, le JEUDI 9 avril 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté du 26 février 1914, rendu dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan la propriété, No. 2204 rue St. Philip, entre les rues Galvez et Miro, en cette ville, consistant en un simple cottage en bois couvert en ardoises et contenant six chambres et les effets mobiliers dans le dit local suivant inventaire enregistre.

Pour plus amples renseignements et mesures voir le plan à la bourse des encanteurs.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat payables en 1914 en sus et en plus du prix de l'adjudication, recevra les loyers depuis la date de l'acte notarié devant Benjamin Ory, notaire, qui sera exécuté aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication à valoir sur la vente.

CARRERE & CARRERE,
Encanteurs, 806 rue Perdido.
mars—8,15,22,29avril—5,9

ParKERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

DAR KERNAGHAN ET CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur, bureau 339 rue Carondelet.

Le JEUDI 9 avril 1914, à midi, à la bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 2 mars 1914, de l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de district pour là paroisse d'Orléans, Division A, dans la succession de Vve Jas. Thibeaut, No. 103,182, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet No. 413, borné par ses rues Dumaine, Lopez, St. Philippe et Salcedo, formant le coin des rues Dumaine et Lopez, désigné par la lettre A sur un croquis de D. E. Seghers, voyer daté du 5 novembre 1898, annexé à un acte de F. D. Charbonnet, notaire daté du 18 novembre 1898, et mesure 28 pieds 2 pouces de face à la rue Dumaine, sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Lopez, ainsi que toutes les bâtisses connues par les numéros 3061,3063 rue Dumaine.

CONDITIONS, la moitié ou plus comptant et le solde s'il y en a en un crédit d'un ou d'un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, représenté par des notes d'un montant suivant le gré du vendeur, portant 6 pour cent d'intérêt par an depuis l'adjudication jusqu'au paiement, garanties par hypothèque ou privilège du vendeur, l'acte de vente devant contenir les clauses de non alienando et de vente sans évaluation, en cas de procès pour effectuer le paiement des dits billets, et 5 pour cent d'honoraires d'avocats dans le cas où il serait nécessaire de remettre les dits billets dans les mains d'un avocat pour encaissement, et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur devant assurer les améliorations pour un montant égal au billet et transférer la police aux porteurs des dits billets et payer en sus et en plus du prix de l'adjudication, toutes les taxes de 1914 et déposer chez l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent du prix du dit paiement. L'acte de vente devant E. Grima, notaire, aux frais de l'acquéreur.

CHAS. de B. CLAIBORNE, avocat.
mars 8-15-22-29 Avril 5-9

VENTES A L'ENCAN.

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, Division E. Dossier No 106,483.

John C. Levy vs. Judah P. Levy.

VENTE EN PARTAGE.

CONFORMEMENT et en vertu d'un jugement et ordre de l'honorable Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans Division E, Dossier 106483 dans l'affaire intitulée John C. Levy vs. Judah P. Levy, le dit jugement lu et rendu en Cour ouverte le 10 février, 1914, et signé en Cour ouverte le 16 Février, 1914, et le dit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à la vente à l'encan à midi à la Bourse des propriétés foncières le MARDI 7 avril, 1914, les biens fonciers suivant inventaire enregistré en cette affaire et décrits à savoir:

Second (a) — Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies et privilèges qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon situés dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Jackson, les rues Constance, Magazine et Philips et désigné par les numéros huit et neuf sur un plan dréssé par Chas. F. Zimple le 20 Mars, 1832, et déposé en l'étude de Jules Mosey, ancien notaire, et mesure chacun suivant le dit plan trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à l'avenue Jackson sur cent pieds de profondeur entre lignes parralèles, mais suivant un arpentage de fait par Edgar Pillie, voyer, le 18 juillet, 1901, certificat duquel arpentage est joint à un acte de vente passé devant James Simon, notaire, en cette ville le 26 Juillet 1901, les dits lots sont désignés par les numéros huit et neuf et mesurent en réalité, chacun trente et un pieds sept pouces et six lignes de face à l'avenue Jackson sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

(b) Une certaine parcelle de terre ainsi que les batisses et améliorations qui s'y trouvent ou qui y appartiennent située dans le même district et ilet que la propriété ci dessus mentionnée et adjoignant le lot No. neuf désigné par la lettre B sur le dit plan précité par Edgar Pillie et mesure douze pieds six pouces de face à l'avenue Jackson sur cent pieds de profondeur entre lignes parralèles; la dite parcelle de terre étant la partie adjoignant le lot numéro neuf du lot original numéro dix comme il appert sur le plan sus mentionné de Charles F. Zimple. Les améliorations et bâtisses sur ces deux dits lots de terre portent le numéro municipal 1028-1030 Avenue Jackson.

Trois. Deux lots de terre avec toutes et en particulier les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situés dans le quatrième district de cette ville dans ilet borné par les rues Magazine, Camp, Washington et Sixth, et désignés par les numéros douze et treize adjoignant l'un à l'autre et mesurant chacun trente pieds un pouce et une ligne de face à la rue Magazine sur cent soixante pieds un pouce et cinq lignes de profondeur entre ligne parallèles. Les améliorations et bâtisses sur les lots et dessus décrits sont désignés par le numéro municipal2829 rue Magazine.

Quatre.—Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies servitudes et dépendances qui y appartiennent situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet No. 316 autrefois ilet No. 45 de l'ancien faubourg West Bouligny, borné par les rues Valence, Coliseum, Perrier et Bordeaux désigné par la lettre G sur un croquis de voyer dressé par Edgar Pillié le 28 Octobre, 1907, et joint pour référence à un acte de vente de John C. Levy et Judah P. Levy à Frank Christina, passé devant James B. Grinage, notaire en cette ville le 18 Juin, 1912, suivant lequel dit croquis le dit lot G commence à une distance de cent vingt cinq pieds cinq pouces et quatre lignes du coin des rues Perrier et Valence et mesure trente deux pieds deux pouces et une ligne de face à la rue Perrier, trente deux pieds deux pouces et cinq lignes de large en arrière sur une profondeur entre lignes parallèles, quatre vingt dix neuf pieds, un pouce et cinq lignes. Les améliorations sur les lots ci dessus décrits portent les numéros municipaux 4716-4718 rue Perrier.

Cinq. Un lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété quatrièmement décrite désigné par la lettre H sur croquis d'arpentage sus mentionné et dressé par Edgar Pillie le 28 octobre 1907, et mesure comme suit à savoir: Le dit lot H adjoint le lot G et mesure trente cinq pieds huit pouces et deux lignes de face à la rue Perrier, la même largeur en arrière sur quatre vingt dix neuf pieds un pouce et cinq lignes en profondeur entre lignes parallèles.

Six. Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété quatrièmement décrite et désigné par la lettre I sur le croquis de voyer précité et dressé par Edgar Pillié le 28 Octobre 1907 et mesure comme suit à savoir: Le dit lot I mesure trente cinq pieds huit pouces de face à la rue Perrier. La même largeur en arrière sur quatre vingt dix neuf pieds un pouce et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Sept. Un certain lot de terre, situé dans le même district et ilet que la propriété quatrièmement décrite désigné par la lettre J sur le plan devoyer précité dressé par Edgar Pillie le 28 Octobre 1907, mesurant comme suit à savoir: Le dit lot J mesure trente cinq pieds huit pouces de face à la rue Perrier la même largeur en arrière, sur quatre vingt dix neuf pieds un pouce et cinq lignes en profondeur entre lignes parallèles.

Huit. Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété quatrièmement décrite désigné par la lettre L sur le croquis précite dressé par Edgar Pillie le 28 Octobre 1907, et mesure comme suit à savoir: Le dit lot L forme le coin des rues Coliseum et Bordeaux et mesure quarante cinq pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Coliseum, la même largeur en arrière sur une profondeur et face à la rue Bordeaux de cent pieds dix pouces et trois lignes entre lignes parallèles.

Neuf Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies et dependances qui y appartiennent situé dans le même district et ilet que la propriété quatrièmement décrite désigné par la lettre M sur le croquis de voyer précité dressé par Edgar Pillie le 28 Octobre 1907, et mesure comme suit à savoir: Le dit lot M commence à une distance de quarante cinq pieds cinq pouces et quatre lignes du coin des rues Coliseum et Bordeaux et mesure trente trois pieds huit pouces et trois lignes de face à la rue Coliseum, la même largeur en arrière sur cent pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, les bâtisses et améliorations sur la dite décrite propriété portent les numéros municipaux 4731 et 4733 rue Coliseum.

Dix Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies et servitudes et dépendances qui y appartiennent situé dans le même district et ilet que la propriété quatrièmement décrite désigné par la lettre N sur le croquis de voyer précité dressé par Edgar Pillie le 28 Octobre 1907 et mesure comme suit à savoir: Le lot N mesure vingt trois pieds dix pouces de face à la rue Coliseum la même largeur en arrière sur cent pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les bâtisses et améliorations sur la dite propriété portent le numéro municipal 4729 rue Coliseum.

Onze.—Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent situé dans le même district et ilet que la propriété quatrièmement décrite désigné par la lettre O sur le croquis de voyer précité dressé par Edgar Pillie le 28 Octobre, 1907 et mesure comme suit à savoir: Le dit lot O mesure vingt et un pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Coliseum la même largeur en arrière sur cent pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les bâtisses et améliorations sur le dit lot portant le numéro municipal 4725 rue Coliseum.

Douze. Un certain lot de terre ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges et servitudes et dépendances qui y appartiennent situé dans le même district et ilet que la propriété quatrièmement décrite désigné par la lettre P sur le croquis de voyer ci dessus mentionné dressé par Edgar Pillie le 28 Octobre, 1907, et mesure comme suit: Le dit lot P mesure vingt pieds cinq

VENTES A L'ENCAN

Par J. L. ONORATO

pouces de face à la rue Coliseum la même largeur en arrière sur cent pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parrallèles. Les bâtisses et améliorations sur la dite décrite propriété portent le numéro municipal 4721 rue Coliseum.

Treize. Un certain lot de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances qui en dependent situé dans le même district et ilet que la propriété quatrièmement décrite désigné par la lettre "O" du croquis ci-dessus mentionné désigné par Edgar Pillié, le 28 Octobre 1907, et mesurant comme suit à savoir: Le dit lot "Q" mesure trente pieds, huit pouces de front sur la rue Coliseum, trente pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur à l'arrière, par une profondeur entre lignes parallèles de cent pieds, dix pouces et trois lignes. Les constructions et améliorations sur ce lot portent les numéros municipaux 4717 et 4719 de la rue Coliseum.

TERMES ET CONDITIONS. — La moitié ou plus comptant et le solde s'il y en a en un et deux ans de date représentés par des billets de l'acquéreur portat 7 pour cent d'intérêt annuels. Les devant être datés du jour du passage de l'acte de vente. La vente devant être sujette à tous les baux existants. Les taxes 1914 seront payées au prorata. Acte de vente passé devant William Brewer, notaire public de cette ville, aux frais des acheteurs.

Dix pour cent devant être déposés au moment de l'adjudication pour sceller la vente avec

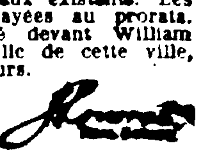

Encanteur, 820 rue Common.
FELIX J. PUIG, avocat pour le demandeur.
JOHN F. TOBIN et R. BLAND LOGAN, avocats pour défendeur.
mars 7-8-15-22-29 Avril 5-7

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Elizabeth Trauth, épouse de Frank Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,354 — Division C — Cottage simple, 8825 rue Jeannette, par Louis Hufft, encanteur, le JEUDI 26 mars 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu et conformément à un ordre rendu le 18 février 1914 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan la propriété suivante décrite à savoir:

Lot No. 6 dans le Septième District dans l'ilet No. 206, borné par les rues Jeannette, Birch, Eagle, General Ogden, mesurant 30 pieds de face à la rue Jeannette sur 120 pieds de profondeur.

CONDITIONS — Comptant, acte de vente devant F. Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur et faire un dépot de dix pour cent au moment de l'adjudication. Un lot d'effets mobiliers et meubles sera vendu à la même date dans le local, 8825 rue Jeannette, à 9 h. 30 du matin.

LOUIS HUFFT, Encanteur.
308 rue Perdido.
fév—22mars—1,8,15,22,26

Par I. B. RENNYSON

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de John Kops.

A l'encan le JEUDI 16 Avril, 1914.

A la Bourse des propriétées foncières No. 311 rue Baronne à Midi

La bâtisse simple à deux étages 625 rue St. Ferdinand

Entre les rues Chartres et Royale ilet de la rue Press, comprenant 4 chambres et vestibule au premier étage, 5 chambres et vestibule au rez-de-chaussée, allée de chaque côté, cour pavée, etc.

Conformément à un ordre de l'honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D daté et signé du 13 Mars 1914, dans l'affaire de la succession de John Kops No. 102,819, je procéderai à la vente de la propriété suivante décrite à savoir au lieu et place désigné comprenant un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies servitudes et privilèges et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon située dans le troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues St. Ferdinand, Press, Chartres et Royale lequel lot est désigné par le numéro 3 sur un plan par C. N. DeArmas, député voyer de ville daté du 4 Avril 1887 et joint à un acte passé devant James Fabey ancien notaire, le 6 Avril 1887 et mesure suivant le dit plan vingt quatre pieds pouces de face à la rue St. Ferdinand sur une profondeur de quatre vingt seize pieds entre lignes égales et parallèles.

CONDITIONS — Comptant. L'acquéreur devant payer en sus et en plus du prix de l'adjudication les taxes pour l'année 1914, ainsi que les actes de vente qui devront être passées devant Scott E. Beer, notaire et dix pour cent (ne portant pas d'interet) de dépôt au moment de l'adjudication chez

I. B. RENNYSON, Encanteur.
EDGAR M. CAHN, avocat.
mars 15-22-29 avril 5-12-16

Par LEONARD L. STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de David J. Ramelli
No. 105969 — Cour Civile de District Division E

Un demi-intérêt dans quatre lots situés sur la rue France entre Claiborne et Robertson, ilet Lesseps.

Action: Dixie Brewing Co., World Bottling Co., Slidell Ice & Light Co., Ltd, et International Development Co., New-Orléans.

Et un lot de meubles de maison consistant en un ameublement de chambre à coucher en chêne massif, un ameublement de salon de cinq pièces recouvertes en peluche, une glacière et deux montres en nickel.

Voir l'inventaire enregistré en notre bureau.

Il sera vendu à l'encan par LEONARD STERN, Encanteur, en vertu d'un ordre de Cour signé le 20 Mars, 1914 par l'honorable George H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, le MARDI 21 avril, 1914 à midi à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété foncière decrite à savoir:

Quatre certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues France, Lesseps, Robertson et Claiborne Avenue sur un croquis annexé à l'acte ci dessous mentionné et passé en ce bureau le 1er Mai 1912. Suivant le dit croquis, les dits lots sont désignés par les numéros Six, sept, huit et neuf et mesurent chacun trente et un pieds de face à la rue France la même largeur en arrière sur une profondeur entre lignes parallèles de cent huit pieds, onze pouces Lot No. neuf étant le plus proche de, et s'étendant à une distance de soixante deux pieds deux pouces, cinq lignes de l'avenue Nord Claiborne. La dite propriété a été achetée au nom de Josephine Marshall seconde épouse du dit feu David J. Ramelli durant la communauté existant entre eux, de la N. O. Home Site Co., Ltd., par acte passé devant Felix J. Dreyfous, notaire le 1er Mai 1912 enregistré dans le registre du bureau de transfert No. 250 Folio 487.

CONDITIONS — Comptant. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant B. J. Daly, notaire et faire un dépôt de dix pour cent pour assurer l'exécution du marché.

F. T. ECHEZABAL, Avocat.
mars 22-29 avril 5-12-19-21